

# BARBASTELLE

# (*Barbastella barbastellus*)



Barbastelle

Dessin : "Les chauves-souris et les arbres" (SFEPM)

Présence :  
- potentielle ou marginale  
- constatée



## Description

C'est une chauve-souris noirâtre avec la pointe des poils plus claire sur le dos. De taille moyenne, elle mesure (tête plus corps) 4,8 cm et a une envergure de 25 cm. Elle se reconnaît à ses oreilles larges, trapues et plissées en feuilles de chou, qui se rejoignent au milieu de la tête et à son museau court et assez large, faisant un peu penser à un groin.

## Statut

- Annexe II et IV de la Directive Habitats
- Annexe II de la Convention de Berne
- Annexe II de la Convention de Bonn
- Espèce protégée au niveau national (arrêté modifié du 17/04/1981)
- Vulnérables selon le Livre rouge de la faune menacée de France (MNHN 1994)

## Habitats et moeurs

Cette espèce, dont la biologie est mal connue, est au moins partiellement, arboricole

La Barbastelle se rencontre dans les bois de feuillus et de résineux. Elle n'est pas frileuse aussi la rencontre-t-on volontiers en montagne.

A la belle saison, elle s'installe dans les fentes des arbres et sous leurs écorces décollées, évitant les cavités trop visibles. Elle fréquente aussi les bâties, se suspendant aux voûtes ou se glissant derrière les contrevents ouverts.

Pour passer l'hiver elle peut rester dans les troncs ou s'installer dans des cavités souterraines (cavernes, souterrains), surtout si le climat est rude.

Méfiante, elle vit habituellement isolée ou en petit groupes.

## Pratiques actuelles

Une certaine tendance au morcellement des zones boisées et sur les sites du nord, à la plantation de conifères.

## Menaces

Ce sont essentiellement l'**abattage des arbres creux ou fissurés** ainsi que les **traitements phytosanitaires** qui font disparaître les proies (petits papillons des bois ou diptères). L'élimination des arbres vieux ou déperissants est défavorable à cette espèce dont la connaissance reste incomplète.

## Etat de conservation

La Barbastelle est présente sur le site "prairies de la Douze", au Tourné (Cazaubon), où l'on a observé en 2001 (Dubourg et Savage) une **colonie de reproduction** de quelques dizaines d'individus (environ 50), ainsi qu'au Moura. C'est la seule donnée connue concernant la présence et la reproduction de cette espèce dans le Gers. Il n'existe aucune référence locale permettant de préciser l'évolution de son statut dans le passé. Des observations complémentaires seraient utiles.

## Préconisations de gestion

Maintien de vieux arbres dans les zones où l'espèce est présente, installation de nichoirs plats si les gîtes font défaut. Amélioration de la connaissance locale sur cette espèce.